

CARAMBOLAGE - TITRE 5 ET TITRE 6 DE LA CONVENTION IRSA

Référence : DL271D	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Définir un carambolage dans le cadre de la convention IRSA
- Gérer les carambolages dans le cadre du titre 5 de la convention
- Gérer les carambolage dans le cadre du Titre 6 de la convention
-

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

Les plus de la formation :

Vous avez certainement déjà lu un article de presse commençant par ces termes :

« Les pompiers sont intervenus ce mardi matin pour un accident de la circulation. Un carambolage s'est produit sur la RN 57 entre neuf véhicules. ».

Une chaussée glissante, la visibilité fortement réduite par le brouillard, les bourrasques de neige ou la conduite à une vitesse excessive peuvent être la cause de nombreux carambolages.

Le Larousse définit le carambolage comme «une série de chocs, de heurts entre des véhicules ».

Mais vous êtes-vous déjà demandé comment les assureurs géraient ces accidents ?

Eh bien c'est ce que nous allons voir ensemble en étudiant tout d'abord le Titre 5 et la convention IRSA puis le Titre 6.

PROGRAMME

- A. Définition d'un carambolage
- B. Gestion d'un carambolage impliquant de 3 à 7 véhicules
- C. Gestion d'un carambolage impliquant plus de 7 véhicules

Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

- Une évaluation vous attend, mais assurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

Comment cette formation est-elle validée ?

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

- Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ;
- Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;
- Téléchargé et consulté le support de conférence ;
- Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique
- Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

Personnalisation parcours :

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".

Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

PUBLIC

Toute personne travaillant dans un service de gestion des sinistres automobiles ou qui souhaite travailler dans un service de gestion des sinistres automobiles.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Aucun prérequis spécifique n'est requis, des connaissances de base en assurances de personnes sont néanmoins souhaitables.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 06/02/2026 à 10:33